

ASSOCIATION DE DEFENSE DU QUARTIER MOLARD-FAYARDS (ADMF)

Procès verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 mai 2024 FITS PRO Route des Fayards 243.

Présents 18 : Bovia 2 ;Dupanloup Fred; Dupanloup P 2 ; Vienne (Firmenich); Forsyth; Kindler ; Lambin ; Muller 2; Pages S; Pamingle ; Pasche 2; Siebold 2; Tonoli 2; Tornier Gauthey; Wehner; Burdet 2

Excusés (6) : Budliger-Cavioli ; Enhas ; Graber ; Kyparissis; Strebel; Young.

Absents (4) : Coataes ; Filocamo-Bottarlino ; Marchesini; Via;

Liste des présences : 15 membres présents, 6 excusés et 4 absents (26 membres)

-

1 OUVERTURE

- Le président, Pierre Dupanloup ouvre la séance à 19h15 en accueillant M.Cédric Lambert, Maire de Versoix.

Intervention de M. Lambert, maire de Versoix. (voir diaporama-de la présentation pdf)

Piste cyclable Fayards : Il présente les futurs aménagements de la route des Fayards au niveau de l'aménagement de la piste cyclable. Pas de chantier avant 2028

Voie-Verte : de Chambésy à Versoix. Dépôt d'autorisation début 2025. Le long de la Pelotière -> Molard -> nouvelle passerelle en amont de la voie CFF > ancienne papeterie -> gare -> jusqu'à Montfleury.

Parc du Molard : Demande de complément par l'ACAN, OCEAU et SMS. Crédit complémentaire Mise en service du parc avec aménagement pour le public et petite place de jeu pour les enfants. L'accès à l'eau est de plus en plus problématique pour le'OCAN et l'OCEAU. Ancienne passerelle détruite, nouvelle passerelle plus large car piéton+vélo. Toilette à la source de la passerelle.

Passerelle du Molard :

Problème de l'étude des traces de PFAS. Mise en service normalement courant 2025.

Stratégie zone 5 et PDCOM :

Principe de stratégie ont été validé par le CA le 23.08.2024

Le 14 mars 2024, le CA a présenté la stratégie lors d'une séance publique (documents à dispositions à la Mairie).

Indices possibles : 0.3 THPE. 0.48 ? 0.6 Dérogation. 0.85 ou plus selon plan de quartier.

Selon M. Cédric Lambert Maire de Versoix, notre zone ne sera plus en « zone d'attente d'accueil de zone à densification industrielle ».

La zone reste en zone villa mais avec les contraintes dues au bruit.

Zone villa en dessus du canal, les propriétaires sont inquiets, tendance à la densification mais cela dépend des propriétaires. Egalité de traitement ? Pétition en cours contre la densification.

Le PDCOM est en phase II à ce jour plutôt accepté par le canton.

Des Ateliers de consultation quartier par quartier auront lieu dès juillet 2024.

Consultation publique en décembre 2025.

Adoption par résolution par le Conseil municipal au 2ème semestre 2025 pour transmission au Conseil d'Etat.

Favarger - Papeterie (étude test).

Etude test terminée. Opération coordonnée entre les deux propriétaires.

Réutilisation pour le public de certains espaces de Favarger sous exploités.

Côté Papeterie, le « village » est dans un état catastrophique. Proximité de la Versoix est à prendre en compte.

Les promoteurs pensent que le secteur de la papeterie est amené à être en secteur tertiaire en tout cas dans le bâtiment principal. Et zone d'activité mixte. Construites en neuve.

La zone passerait de ZIA en ZDAM.

Triangle des Fayards

Terminé fin 2024. Seule 2 surfaces restent disponibles sur 8500m2. Gestion locative par le groupe M3.

Aéroport

Pas d'info sur l'aéroport de l'association transfrontalière des communes riveraines de l'aéroport (60 communes) fin juin.

Pas de nouvelles du recours au niveau fédéral.

DEBUT DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'ADMF :

- Une minute de silence est respectée en hommage à Mme et M. Bourqui décédés en juillet 2023 (M.) et en mars 2024 (Mme). Les pensées de tous les membres vont à leurs enfants.

Changement de propriétés : Les villas suivantes sont en cours de vente en 2024 :

- Filocamo Botalini 5 ch. du Molard
- Pasche Christian 15 chemin du Molard
- Famille Bourqui 10 ch. du Molard
- Budliger-Cavioli 12 ch. du Molard

Nous leur souhaitons le meilleur dans leurs nouvelles demeures.

- Présentation des membres

- Bienvenue aux nouveaux membres :

- TONOLI Cédric (présent) et sa femme RAMAOU Cindy au 249 route des Fayards
- COATES Anna et RODRIGEZ ROALES Ivan au 244 route des Fayards (ex Bernard Pasche)
- TORNIER GAUTHEY, Philippe et Magaly au 259 route des Fayards (ex-Matti)

2 PV DERNIERE AG

- Procès-verbal de la dernière AG approuvé à l'unanimité.

3 RAPPORT 2023-2024

- Nous suivons de près les activités des associations dont nous sommes membres : Pic-Vert, Carpe (ADMF est membre), ARAG (membres individuels), Versoix-Région pour l'information (Pierre Dupanloup, Patrick Pamingle, Graeme Forsyth)
- Participation aux séances du Conseil Municipal comme auditeur
- Participation à l'étude sur la densification de la zone villa 5 (P. Dup)
- Participation à deux réunions sur le PDComm. (P. Dup, Patrick Pamingle, G. Forsyth)

4 TRESORIER

- Présentation de la comptabilité par Fred Dupanloup, avec un bénéfice pour 2023 de chf 2'250.- et une fortune de 2'255.20.- au 31.12.2023. Fred donne quelques explications sur les comptes, pas de questions soulevées par les membres.

5 RAPPORT DU VERIFICATEUR DES COMPTES

- rapport de Ursula Bovia

6 APPROBATION DES RAPPORTS

- les rapports sont approuvés à l'unanimité.

7 FIXATION DE LA COTISATION

fixation à 100.-. (pas d'augmentation)

Encouragement des membres à adhérer à l'ARAG (50.-/personne),
Président depuis 2023 : Alain Rosset. Ils ont besoin de notre soutien.
Renseignement sur <https://aragge.ch/>

8 COMITE 2024

- Le comité proposé est le suivant :

- | | |
|---|--|
| • Patrick PAMINGLE (président) , | • Graeme FORSYTH |
| • Pierre DUPANLOUP (vice président) | • Etienne LAMBIN |
| • Frédéric DUPANLOUP (trésorier), | • Christian PASCHE (sous réserve de vente) |
| • Danielle STREBEL | • Niklaus GRABER (conseiller) |
| • Hussein ENHAS | • Cédric TONOLI |

Ce comité est élu par acclamation.

Sont également nommés :

- **Vérificatrice des comptes** : Ursula BOVIA **Suppléant** : Claude-Alain KINDLER

9 DIVERS ET PROPOSITIONS

- Ouverture de l'association aux membres en dessus de la forêt de la route des Fayards.
- Le nouveau comité ira de l'avant pour élargir les membres à travers Mme et M. Burdet.

Pas d'autres questions, le président clôt la séance à 20h40 en remerciant les participants pour leur présence et les invite à boire les verres de l'amitié.

L'adresse email admf@versoix.com arrive dorénavant en copie sur les adresses suivantes :
- ppamingle@gmail.com
- pierre@dupanloup.ch
- fred@dupanloup.ch